



**Nations Unies**

# **Commission de statistique**

**Rapport sur les travaux  
de la cinquante-deuxième session  
1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021**

**Conseil économique et social**  
**Documents officiels, 2021**  
**Supplément n° 4**





## **Commission de statistique**

**Rapport sur les travaux de la cinquante-deuxième session**  
**1<sup>er</sup>-3 et 5 mars 2021**



Nations Unies • New York, 2021

*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention .	5
A. Projet de décision soumis au Conseil pour adoption . . . . .	5
Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session et ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission . . . . .	5
B. Décisions portées à l'attention du Conseil . . . . .	9
52/101 Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et cibles du développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 . . . . .	10
52/102 Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 . . . . .	11
52/103 Partenariat, coordination et renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 . . . . .	12
52/104 Coordination des programmes statistiques . . . . .	14
52/105 Statistiques économiques . . . . .	15
52/106 Comptabilité nationale . . . . .	16
52/107 Statistiques des entreprises et du commerce . . . . .	17
52/108 Comptabilité économique et environnementale . . . . .	18
52/109 Statistiques des migrations . . . . .	20
52/110 Développement des statistiques régionales . . . . .	21
52/111 Gestion et modernisation des systèmes de statistique . . . . .	22
52/112 Mégadonnées . . . . .	22
59/113 Classifications statistiques internationales . . . . .	24
52/114 Enquêtes auprès des ménages . . . . .	25
52/115 Présentation et diffusion des données et métadonnées . . . . .	26
52/116 Programme de travail de la Division de statistique . . . . .	27
52/117 Questions soumises pour information . . . . .	27
II. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission . . . . .	29
III. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session . . . . .	30

---

IV. Organisation de la session .....	31
A. Ouverture et durée de la session .....	31
B. États de présence .....	31
C. Élection du Bureau .....	31
D. Ordre du jour et organisation des travaux .....	31
E. Documentation .....	33

## Chapitre I

### Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

#### A. Projet de décision soumis au Conseil pour adoption

1. La Commission de statistique recommande au Conseil économique et social d'adopter le projet de décision suivant :

#### Rapport de la Commission de statistique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session et ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission

Le Conseil économique et social :

- a) Prend acte du rapport de la Commission de statistique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session ;
- b) Décide que la cinquante-troisième session de la Commission se tiendra à New York du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2022 ;
- c) Approuve l'ordre du jour provisoire et la documentation de la cinquante-troisième session de la Commission, établis comme suit :

#### Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

##### Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations

Note du Secrétariat sur le programme de travail provisoire et le projet de calendrier des travaux

3. Statistiques démographiques et sociales :

- a) Statistiques démographiques ;

##### Documentation

Rapport du Secrétaire général

- b) Statistiques des établissements humains ;

##### Documentation

Rapport du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

- c) Statistiques sanitaires ;

##### Documentation

Rapport de l'Organisation mondiale de la Santé

- d) Statistiques du handicap ;  
**Documentation**  
Rapport du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap
  - e) Statistiques sociales ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général
  - f) Statistiques genrées ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général
  - g) Statistiques sur les drogues et la consommation de drogues ;  
**Documentation**  
Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
  - h) Statistiques de la criminalité ;  
**Documentation**  
Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
  - i) Statistiques de l'éducation ;  
**Documentation**  
Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
  - j) Registres et statistiques de l'état civil ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général  
Rapport du Groupe d'experts en statistiques sur les réfugiés et les déplacés
  - k) Statistiques du vieillissement de la population et données ventilées par âge.  
**Documentation**  
Rapport du Groupe de Titchfield pour l'étude des statistiques du vieillissement et des données ventilées par âge
4. Statistiques économiques
- a) Comptabilité nationale;  
**Documentation**  
Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale
  - b) Statistiques agricoles et rurales ;  
**Documentation**  
Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
  - c) Statistiques industrielles ;



**Documentation**

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

- d) Registres des entreprises ;

**Documentation**

Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres des entreprises

- e) Statistiques genrées ;

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général

- f) Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique ;

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général

- g) Statistiques des échanges numériques et du commerce électronique ;

**Documentation**

Rapport de l'Équipe spéciale interinstitutions chargée des statistiques du commerce international

- h) Statistiques des services ;

**Documentation**

Rapport du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services

- i) Statistiques des technologies de l'information et des communications ;

**Documentation**

Rapport du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et de la communication au service du développement

- j) Statistiques du tourisme ;

**Documentation**

Rapport de l'Organisation mondiale du tourisme

- k) Programme de comparaison internationale ;

**Documentation**

Rapport de la Banque mondiale

- l) Statistiques des prix ;

**Documentation**

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

- m) Statistiques du secteur informel.

**Documentation**

Rapport de l'Organisation internationale du Travail

5. Statistiques des ressources naturelles et de l'environnement :

- a) Statistiques de l'environnement ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général
  - b) Comptabilité économique et environnementale  
**Documentation**  
Rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique
  - c) Statistiques des changements climatiques ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général
6. Activités non classées par domaine :
- a) Coordination des programmes statistiques  
**Documentation**  
Rapport du Comité de coordination des activités de statistique  
Rapport du Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies
  - b) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;  
**Documentation**  
Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable  
Rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030  
Rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable
  - c) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ;  
**Documentation**  
Rapport du Secrétaire général
  - d) Intégration de l'information statistique et géospatiale ;  
**Documentation**  
Rapport du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale
  - e) Mégadonnées ;  
**Documentation**  
Rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle
  - f) Développement des statistiques régionales ;

**Documentation**

Rapport de la Commission économique pour l'Europe

- g) Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité ;

**Documentation**

Rapport du Groupe de Praia pour l'étude des statistiques sur la gouvernance

- h) Données ouvertes ;

**Documentation**

Rapport du Groupe de travail sur les données ouvertes

- i) Méthodes de travail de la Commission de statistique ;

**Documentation**

Rapport du Bureau de la Commission

- j) Intendance des données.

**Documentation**

Rapport du Groupe de travail sur l'intendance des données

7. Questions relatives au programme (Division de statistique).  
8. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission.

**Documentation**

Note du Secrétariat contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission

9. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-troisième session.

## **B. Décisions portées à l'attention du Conseil**

2. Les décisions ci-après, adoptées par la Commission, sont portées à l'attention du Conseil.

## 52/101

### **Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et cibles du développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable<sup>1</sup> et a félicité le Groupe des travaux qu'il continue de réaliser pour mettre en œuvre le cadre mondial d'indicateurs ;

b) S'est félicitée des progrès réalisés dans l'examen systématique des questions de méthodologie liées aux indicateurs et à leurs métadonnées, et a accueilli favorablement la création du sous-groupe sur les métadonnées, qui vise à améliorer la qualité des métadonnées et à faciliter la mise en œuvre du cadre d'indicateurs ;

c) A encouragé l'application, à titre pilote, de nouvelles méthodes d'établissement des indicateurs dans des pays présentant des contextes différents, en vue d'améliorer les capacités et d'assurer l'acceptabilité et la faisabilité de la mise en œuvre au niveau national ;

d) A approuvé les améliorations que le Groupe propose d'apporter au cadre mondial d'indicateurs sur une base annuelle, telles que présentées dans l'annexe du rapport du Groupe ;

e) A encouragé le Groupe à continuer de mettre en œuvre et de perfectionner les indicateurs, et lui a demandé de collaborer avec les organismes responsables concernés en vue d'élaborer et de tester une méthodologie relative aux indicateurs du tourisme durable, pour présentation lors de l'examen complet de 2025, étant donné que ces indicateurs revêtent une importance particulière pour les pays les moins avancés, les pays les moins avancés enclavés et les petits États insulaires en développement ;

f) A salué les travaux que le Groupe a consacrés aux défis liés à la maladie à coronavirus (COVID-19) et au suivi des objectifs de développement durable, ainsi que le document d'information sur la COVID-19 et les indicateurs mondiaux de suivi des objectifs, intitulé « COVID-19 and the global SDG indicators », qui constitue une ressource utile et opportune, de nature à aider les pays à identifier les domaines d'application des objectifs dans lesquels la pandémie a eu une forte incidence ;

g) S'est félicitée des progrès réalisés par les trois groupes de travail chargés respectivement de l'information géospatiale, de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) et de la méthode de mesure de l'aide au développement, et a pris note des observations qui leur ont été adressées au sujet de leurs travaux futurs ;

h) A salué les travaux que le Groupe a consacrés à la ventilation des données, en particulier la création d'une équipe spéciale chargée de l'estimation sur petits domaines, a pris note du projet de recensement des outils et ressources et de l'élaboration d'un guide pratique sur la ventilation des données, et a encouragé la poursuite de ces travaux en vue de fournir aux pays des indications détaillées et des outils supplémentaires ;

i) A engagé le Groupe à continuer d'inclure l'innovation dans ses travaux, notamment par l'intégration d'informations et de statistiques géospatiales à l'appui

---

<sup>1</sup> E/CN.3/2021/2.

du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>2</sup>, la mise en commun de données d'expérience et de pratiques exemplaires en matière de suivi des objectifs, l'automatisation de la transmission des données et des métadonnées par SDMX et l'élaboration de lignes directrices relatives aux informations géospatiales et à SDMX ;

j) A souligné que les pays avaient besoin d'un soutien technique et financier accru pour renforcer leur capacité de suivi, pour produire des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et pour moderniser leurs systèmes statistiques, notamment dans les domaines de l'Échange de données et de métadonnées statistiques, de l'intégration des données géospatiales et de l'innovation, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ;

k) A engagé le Groupe à rechercher les moyens de mettre en correspondance et d'harmoniser ses travaux avec ceux d'autres groupes de travail et organes internationaux, notamment les commissions régionales ;

l) A noté l'intérêt manifesté par certains pays à devenir membres du Groupe, que leurs mécanismes régionaux respectifs devront considérer ;

m) A demandé au Groupe et aux organismes responsables de poursuivre leur dialogue afin d'améliorer la circulation des données pour l'établissement de rapports mondiaux sur les objectifs de développement durable, notamment en identifiant les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des lignes directrices sur la circulation et la communication à l'échelle mondiale des données concernant les objectifs de développement durable, de continuer de perfectionner les outils de coordination des demandes de données adressées aux pays en vue d'intensifier la communication, la validation et la diffusion des données, et de réduire la charge qui pèse à cet égard sur les organismes nationaux, notamment en utilisant efficacement les mécanismes régionaux ou plateformes de données qui sont en place lorsque cela est possible ;

n) A approuvé le projet de programme de travail du Groupe tel qu'il figure dans la section V de son rapport.

## 52/102

### **Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable<sup>3</sup>, et a pris note du projet de programme de travail de la Division de statistique en coopération avec les organismes des Nations Unies ;

b) S'est félicitée du travail accompli par la Division de statistique, en coopération avec les organismes des Nations Unies, pour assurer le suivi et l'examen du programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en établissant le Rapport sur les objectifs de développement durable 2020<sup>4</sup> et la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable ;

<sup>2</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>3</sup> E/CN.3/2021/3.

<sup>4</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

c) A prié la Division de statistique de continuer à assurer la coordination de l'élaboration du rapport annuel avec le système statistique des Nations Unies ;

d) S'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées par la Division de statistique, le système statistique des Nations Unies et d'autres partenaires pour aider les États Membres à diffuser des données et des indicateurs relatifs aux objectifs ;

e) A résolument appuyé l'initiative *Data For Now*, qui vise à renforcer les capacités des pays d'utiliser de nouvelles sources de données en vue d'obtenir des données et des indicateurs plus actuels et mieux détaillés, et a indiqué que la coopération entre les différents partenaires était importante ;

f) A approuvé le lancement d'une initiative de collaboration sur l'utilisation de données administratives à des fins statistiques, et a noté qu'il fallait s'appuyer sur des efforts connexes dans ce domaine, en particulier pour garantir une utilisation sûre des données et des informations sensibles ;

g) S'est félicité des efforts déployés pour mettre en œuvre un système centralisé de bases de données nationales et mondiales de référence relatives aux objectifs de développement durable, et a pris note de l'intérêt manifesté par de nombreux pays à rejoindre cette initiative ;

h) A souligné l'importance de la formation dans le domaine statistique, a salué l'action menée par le Réseau mondial d'établissements de formation statistique, et a pris note des documents mis au point par celui-ci ;

i) S'est félicitée du lancement du Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens ;

j) S'est félicitée de l'enquête visant à suivre l'impact de la crise de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sur les organismes nationaux de statistique, qui permet de mettre en commun des données d'expérience et peut donner des indications pour l'allocation de l'appui nécessaire ;

k) A noté le résultat positif de la manifestation parallèle de haut niveau organisée sur le thème « La pandémie de COVID-19 : comment la communauté des statisticien(ne)s et des spécialistes des données a relevé les nouveaux défis », qui a mis en évidence les transformations durables opérées pour relever les défis créés par la pandémie dans les systèmes statistiques nationaux et mondiaux, grâce à la solidarité et aux efforts de collaboration de tous les membres de la communauté des statisticien(ne)s et des spécialistes des données.

## 52/103

### **Partenariat, coordination et renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030**

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>5</sup>, et a salué le travail qui a été accompli ;

---

<sup>5</sup> E/CN.3/2021/4.

b) A exprimé sa gratitude envers le Groupe de haut niveau et le comité de programme pour le travail qu'ils ont accompli cette année, alors qu'il était difficile de planifier des manifestations de grande envergure, en organisant sous forme virtuelle le Forum mondial des Nations Unies sur les données et en diffusant à cette occasion la déclaration de la communauté mondiale des données face à la maladie à coronavirus (COVID-19)<sup>6</sup> ;

c) A constaté que les préparatifs du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données, dont la tenue à Berne avait été reportée et était désormais prévue du 3 au 6 octobre 2021, se poursuivaient ;

d) A approuvé la voie proposée pour l'élaboration du document final du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données et a prié le Secrétariat de continuer de mettre à profit le Forum pour mobiliser une grande variété d'acteurs travaillant dans le domaine des données et les faire participer à des solutions, des associations et des initiatives nouvelles ;

e) A noté l'intérêt manifesté par les pays de la région Amérique latine et d'autres pays à accueillir le quatrième Forum mondial des données des Nations Unies ;

f) A approuvé la marche à suivre proposée pour élaborer des orientations à l'intention des organismes nationaux de statistique sur les approches en matière d'intendance des données, et a résolument appuyé la création en son sein d'un groupe de travail sur l'intendance des données, ouvert aux pays intéressés et aux parties prenantes d'autres communautés de données, et a pris note de plusieurs demandes de pays souhaitant rejoindre le groupe ;

g) A noté que le groupe de travail sur l'intendance des données devait maintenir un dialogue et assurer une synergie avec d'autres groupes internationaux et régionaux travaillant sur ce sujet, tenir compte des différentes situations de départ et contextes nationaux, et considérer les nombreuses études de cas déjà réalisées ;

h) A pris note des débats tenus à la manifestation de haut niveau sur l'intendance des données, qui confirmaient que les organismes nationaux de statistique devaient jouer un rôle d'intendance des données, dans le respect des cadres juridiques applicables, en mettant leurs compétences et leur expérience au service d'un plus vaste ensemble d'objectifs, et que le groupe de travail sur l'intendance des données examinerait la portée et l'importance de ces objectifs grâce à la collaboration et aux contributions de tous les membres de l'écosystème des données ;

i) S'est félicitée que le Groupe de haut niveau continue de mettre l'accent, dans ses travaux, sur le financement et la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable ;

j) A approuvé le projet de programme de travail du Groupe de haut niveau<sup>7</sup> et a prié celui-ci de lui faire rapport à sa cinquante-troisième session sur le déroulement et les résultats de la troisième édition du Forum mondial des Nations Unies sur les données.

---

<sup>6</sup> Ibid., annexe III.

<sup>7</sup> Ibid., annexe V.

## 52/104 Coordination des programmes statistiques

La Commission de statistique :

a) A considéré qu'un système statistique bien coordonné et efficace était plus important que jamais, d'autant plus que la communauté statistique internationale et les programmes statistiques devaient faire face au surcroît de difficultés causé par la maladie à coronavirus (COVID-19) ;

b) A pris note avec satisfaction des travaux effectués par le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies, qui s'inscrivent dans une démarche souple et réactive ;

c) A accueilli avec satisfaction le Plan d'action à l'échelle du système pour l'innovation dans le domaine des données et des statistiques des Nations Unies<sup>8</sup>, preuve de la détermination du système des Nations Unies à renforcer la coordination des activités liées aux statistiques et aux données dans le système et à les moderniser, conformément aux dispositions de la résolution 2020/5 du Conseil économique et social du 18 juin 2020 ;

d) A pleinement approuvé les activités prioritaires qui ont été définies, en particulier la proposition de transformer le portail data.un.org en un point de référence unique pour les données du système des Nations Unies, dont la position de principal fournisseur de données et de statistiques mondiales serait ainsi renforcée<sup>9</sup> ;

e) A proposé d'ajouter la cible 1.1 (Améliorer les sources de données existantes et accroître l'utilisation de nouvelles sources de données afin d'élargir la couverture, la pertinence et l'actualité des données et des statistiques produites et diffusées par le système des Nations Unies) à titre prioritaire, pour répondre au besoin croissant de nouvelles sources de données, compte tenu en particulier de l'actuelle pandémie ;

f) A souligné à cet égard l'importance des sources nationales de données et la nécessité de renforcer les capacités statistiques nationales, notant que le Plan d'action visait également à soutenir les systèmes statistiques nationaux en fournissant un soutien coordonné aux États Membres ;

g) A réaffirmé dans ces conditions l'importance que continuait de revêtir la résolution 2006/6 du Conseil du 24 juillet 2006 ;

h) A rappelé au Comité la nécessité de réduire la charge de travail que représentait pour les pays la communication des données ;

i) A recommandé que les membres du Comité continuent de communiquer fréquemment et de resserrer leur collaboration avec les États Membres par la voie des mécanismes appropriés ;

j) A mis en garde contre les imputations, les prévisions et les prévisions immédiates à moins qu'elles ne soient établies en étroite consultation avec les pays et les parties prenantes, sur la base de méthodes tout à fait transparentes ;

k) S'est félicitée du renforcement de la communication et de la coopération avec deux grands groupes ou bureaux, à savoir le Réseau géospatial des Nations Unies et le Bureau de la coordination du développement du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et a engagé le Comité à resserrer encore ces partenariats stratégiques ainsi que les partenariats avec d'autres associations internationales qui

---

<sup>8</sup> CEB/2020/1/Add.1.

<sup>9</sup> Voir E/CN.3/2021/5 ; voir également la décision 52/116, par. b).



produisent des données statistiques et géographiques, en particulier dans le cadre du mécanisme interinstitutions qui doit être établi pour la mise en œuvre du nouveau portail UNdata ;

l) A constaté que les défis exposés dans le Plan d'action étaient semblables à ceux que devaient relever les organismes nationaux de statistique, et a demandé que les solutions et les mesures préconisées soient portées à la connaissance de la communauté statistique dans son ensemble ;

m) A demandé au Comité de poursuivre ses travaux en vue de la mise en œuvre du Plan d'action, en tenant compte des débats de la session en cours.

## **52/105**

### **Statistiques économiques**

La Commission de statistique :

a) A accueilli favorablement le rapport du Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques<sup>10</sup> et a félicité le Groupe d'avoir mis en place un processus d'évaluation et de rédaction inclusif pour élaborer ses recommandations, sous la forme de cinq réunions tenues au niveau mondial, de diverses conférences régionales de haut niveau entre utilisateurs et producteurs organisées conjointement avec les commissions régionales, d'entretiens individuels avec les membres du groupe et d'une enquête détaillée auprès des groupes statistiques censés contribuer au système de statistiques économiques ;

b) A noté avec satisfaction que le Groupe avait pris l'initiative d'élaborer ses recommandations en intégrant l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les systèmes statistiques, en vue de mettre en place un système plus efficace, plus réactif et plus résilient pour suivre les différentes incidences de la pandémie sur les différents groupes de l'économie et de la société et pour surveiller l'exécution du programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>11</sup> avec des statistiques intégrant des données géospatiales relatives à l'économie, à l'environnement et au bien-être ;

c) A rendu hommage aux représentants des pays, des organismes et autres entités pour leurs efforts soutenus et les contributions précieuses qu'ils ont apportées à l'élaboration des recommandations ;

d) A approuvé les recommandations du rapport visant à transformer et à moderniser les systèmes statistiques nationaux en adoptant une démarche fondée sur les problèmes articulée autour des quatre axes suivants : i) amélioration de la mise en réseau et des consultations des utilisateurs sur les questions et priorités émergentes en vue d'établir un programme de recherche commun, renforcement des capacités d'analyse et de gestion des données du système de statistiques économiques grâce à la mise en place d'un réseau de centres nationaux de science des données et promotion d'une approche systématique et de partenariats solides avec le monde universitaire et le secteur privé, (ii) amélioration de l'infrastructure statistique et des solutions de gestion des données grâce à la coproduction et au co-investissement à l'échelle mondiale dans les domaines de l'acquisition de données communes, de l'infrastructure et des solutions technologiques répondant à des priorités mondiales de politique générale, telles que les changements climatiques, et à des priorités statistiques mondiales telles que les données relatives aux transactions financières des entreprises multinationales, (iii) amélioration des dispositions institutionnelles et de

<sup>10</sup> E/CN.3/2021/7.

<sup>11</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

la gouvernance des groupes statistiques sur la base de principes communs convenus en matière de mise en réseau, de co-investissement et de gestion des données, et iv) amélioration du cadre international des normes de statistique, révisé de façon permanente et itérative par l'expérimentation et par des essais réguliers, afin de répondre à la demande des utilisateurs en constante évolution ;

e) A souscrit à la proposition tendant à ce que les commissions régionales et les organismes régionaux et sous-régionaux jouent un rôle de premier plan dans la mise à l'épreuve des révisions méthodologiques apportées aux normes statistiques internationales dans les pays, et a recommandé que les orientations issues de ces expérimentations soient mises à la disposition de tous les pays et incorporées dans les mises à jour périodiques des normes statistiques internationales afin de garantir leur viabilité ;

f) A approuvé la recommandation de créer un nouveau réseau de statisticiens économistes pour faciliter la mise en réseau, la coordination et la communication au sujet des innovations, des expériences et des pratiques optimales afin de progresser dans les domaines prioritaires pour que les statistiques économiques conservent toute leur utilité, a demandé que le mandat du réseau soit clairement défini et qu'il prévoit un mécanisme de coordination horizontale transparent et collaboratif pour tous les groupes participants, et a estimé que le réseau de statisticiens économistes devrait se concerter, en tant que de besoin, avec d'autres comités et groupes statistiques en vue de mesurer les relations multidimensionnelles entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux du Programme 2030 ;

g) A demandé que les mandats des groupes statistiques du système de statistiques économiques soient examinés au cas par cas, selon les besoins ;

h) A approuvé la recommandation d'explorer la faisabilité de la création d'un comité d'experts sur la population et le bien-être, dans le but de mesurer les relations entre l'économie et la société, ainsi que le capital humain ;

i) A approuvé la recommandation de dissoudre le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques.

## **52/106** **Comptabilité nationale**

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale<sup>12</sup>, a salué les activités menées par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, le Groupe de travail, les commissions régionales, d'autres organisations régionales et les pays pour faciliter l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) et la production des statistiques connexes, et a approuvé les programmes de travail pour 2021 du Groupe de travail et du Groupe consultatif d'experts ;

b) A approuvé le programme de travail pour la mise à jour du SCN 2008 et le calendrier envisagé pour entreprendre des recherches techniques, engager une vaste consultation et assurer la cohérence globale avec les autres manuels du système de statistiques économiques, mais a noté que ce programme était ambitieux et que la communauté statistique devrait y consacrer des ressources importantes ;

---

<sup>12</sup> E/CN.3/2021/8.

c) S'est félicitée des contributions en nature apportées au programme de mise à jour du SCN 2008 et de la volonté de certains États Membres d'y contribuer aussi financièrement ;

d) S'est félicitée des progrès accomplis dans la préparation et l'élaboration d'orientations pour la mise à jour du SCN 2008, a engagé les États Membres à participer au processus d'évaluation, ainsi qu'aux essais et tests de faisabilité des recommandations formulées dans les notes d'orientation, a souligné que la coordination et la collaboration entre les pays et les organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux étaient nécessaires pour faciliter ces essais et tests de faisabilité, et a souligné qu'il importait de fournir un soutien financier et en nature aux pays disposant de ressources limitées ;

e) A salué les travaux d'élaboration d'orientations pour mesurer l'économie numérique, l'économie informelle, le travail domestique non rémunéré, le revenu des ménages et la répartition des richesses, la finance islamique et les accords de production mondiaux, ainsi que la mise en conformité du système des comptes de la santé, a souligné que le suivi et l'analyse du bien-être et de la viabilité ne devaient pas compromettre, mais au contraire enrichir, par des tableaux élargis ou complémentaires, les analyses classiques des statistiques macroéconomiques et qu'il convenait donc d'examiner attentivement leur impact sur les comptes principaux du SCN, et a apporté son soutien aux travaux de mise en place du centre des statisticiens, de numérisation des normes internationales de statistique et de classification, et d'amélioration des mécanismes de communication des statistiques macroéconomiques ;

f) A relevé qu'une infrastructure statistique adéquate, y compris des registres statistiques d'entreprises, un cadre juridique et une infrastructure technologique, était nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations proposées pour la mise à jour du SCN 2008 ;

g) A exprimé sa gratitude au Groupe de travail pour les notes d'orientation qu'il a élaborées sur l'enregistrement dans les comptes nationaux des mesures de soutien prises par suite de la maladie à coronavirus (COVID-19), et l'a engagé à établir à l'avenir des orientations similaires sur des questions majeures ;

h) A souligné qu'il fallait continuer de prêter une attention particulière au renforcement des capacités et au financement de nombreux pays en développement afin de faciliter la mise en œuvre du SCN ;

i) A encouragé à poursuivre l'évaluation de la disponibilité et de la portée des données officielles de comptabilité nationale communiquées par les États Membres et à continuer de faire rapport à ce sujet, et a noté l'importance d'une information de qualité à l'appui des comparaisons internationales et d'une compréhension globale de l'économie mondiale.

## **52/107**

### **Statistiques des entreprises et du commerce**

La Commission de statistique :

a) A pris acte avec satisfaction du rapport du Comité d'experts chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce<sup>13</sup> et a remercié le Comité du travail effectué ;

<sup>13</sup> E/CN.3/2021/9.

b) A approuvé le plan de travail proposé pour 2021 et 2022, qui comprend la préparation de deux manuels, l'un sur l'ensemble principal des indicateurs relatifs aux entreprises et au commerce et l'autre, sur le modèle de maturité des registres statistiques des entreprises ;

c) A accueilli favorablement le programme de formation et de renforcement des capacités pour les registres statistiques des entreprises, qui applique le modèle de maturité pour créer et tenir les registres statistiques des entreprises dans les systèmes statistiques nationaux, et a recommandé de mettre au point des instructions sur l'intégration d'informations géospatiales dans les registres statistiques des entreprises, en s'appuyant sur les expériences des pays ;

d) A accueilli avec satisfaction la publication du Registre mondial des groupes d'entreprises, qui permettra d'aborder les questions de la mondialisation et du rôle des entreprises multinationales et a noté que la mise en commun des données entre les pays et les organismes était indispensable pour parvenir à une mesure complète et cohérente des chaînes de valeur mondiales dans le Registre, a en outre demandé que soient établies des orientations, sur la base des meilleures pratiques des pays, quant à la façon de préserver la confidentialité lors du partage de données sur les entreprises multinationales, et s'est félicitée de la collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques dans le domaine de la base de données analytique sur les multinationales et les sociétés affiliées ;

e) A souscrit à la décision de réviser le manuel *Statistiques du commerce international de marchandises : concepts et définitions 2010* et le *Manuel des statistiques du commerce international des services 2010*, tout en veillant à la conformité de cette mise à jour avec celles d'autres normes statistiques, telles que le Système de comptabilité nationale et le *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, et a recommandé au Comité d'engager ces travaux avec la représentation et la participation active de pays de différentes régions et d'organismes internationaux ;

f) S'est félicitée de la création de l'équipe spéciale chargée de promouvoir le programme conjoint de recherche sur les statistiques relatives aux entreprises et au commerce international en vue de la révision des normes relatives au commerce, et a recommandé que cette équipe spéciale s'emploie également à établir de nouveaux indicateurs sur les activités de commerce international des entreprises, à élaborer des orientations pour l'intégration de ses activités dans les registres statistiques des entreprises et à promouvoir le programme de formation en ligne sur les statistiques du commerce international ;

g) A prié le Comité de coordonner activement l'intégration des programmes et des méthodes de travail avec l'Équipe spéciale interinstitutions sur les statistiques du commerce international, comme le recommande le Groupe des Amis de la présidence sur les statistiques économiques, afin d'éviter les doubles emplois et de favoriser la collaboration active entre les pays et les organismes.

## 52/108

### Comptabilité économique et environnementale

La Commission de statistique :

a) A exprimé ses remerciements au Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique pour le travail effectué au cours de l'année écoulée, en particulier l'achèvement de la version révisée du Cadre de comptabilité écosystémique du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) et a salué les contributions importantes du Président, du Bureau, du comité de

rédaction et de l'éditeur, ainsi que des pays, organismes et parties prenantes qui ont participé à cette révision ;

b) A salué le processus inclusif et transparent d'élaboration du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE, qui a rassemblé un vaste ensemble de communautés parties prenantes et dont les multiples cycles de consultations mondiales menées au sujet des documents de réflexion, des différents chapitres du projet et du projet dans son ensemble ont recueilli une large participation ;

c) A décidé de supprimer le terme « expérimental » du titre de la version révisée du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE, d'adopter les chapitres 1 à 7 exposant le cadre comptable et les comptes physiques en tant que norme statistique internationale, de regrouper tous les chapitres en un seul document, les chapitres 8 à 11 étant consacrés à l'évaluation monétaire et à la comptabilité intégrée des services et actifs écosystémiques et les chapitres 12 à 14, aux applications et extensions, et d'évaluer périodiquement l'utilité et la pertinence des comptes, pour en faire rapport ;

d) A considéré que les chapitres 8 à 11 du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE exposaient les principes statistiques et les recommandations internationalement reconnus pour l'évaluation des services et des actifs écosystémiques dans un contexte qui était compatible avec les concepts du Système de comptabilité nationale pour les pays entreprenant l'évaluation de ces services ou actifs, et demandé au Comité de régler rapidement les questions méthodologiques qui restaient en suspens dans les chapitres 8 à 11, telles qu'identifiées dans le programme de recherche ;

e) A demandé au Comité de bien préciser les différences de statut entre les chapitres 1 à 7, 8 à 11 et 12 à 14, tant dans l'introduction que dans les chapitres proprement dits ;

f) A engagé les pays à mettre en œuvre le cadre de comptabilité écosystémique du SCEE en fonction de leurs priorités et, consciente des problèmes que pose l'établissement de ces comptes dans la pratique, a demandé au Comité de continuer à mettre au point pour ce faire des outils qui utilisent des sources de données mondiales, de définir une stratégie de mise en œuvre et de diffuser à l'intention des pays des documents d'orientation méthodologique et pratique à l'appui du renforcement continu de leurs capacités ;

g) S'est félicitée des progrès réalisés par le Comité sur la voie d'une intégration du SCEE dans les politiques, notamment les politiques relatives aux changements climatiques, à l'économie circulaire, au financement durable et à la biodiversité, et a tout particulièrement engagé le Comité à participer au dispositif de suivi du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et à faire partie du groupe d'experts proposé sous les auspices du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en vue d'assurer la connexion entre les communautés de la biodiversité et de la statistique officielle ;

h) A souscrit à la proposition de créer un groupe de travail chargé de rédiger un document méthodologique pour la comptabilité des océans – SCEE Océans – à l'appui du cadre central et du cadre de comptabilité écosystémique du SCEE, compte tenu de la forte demande des décideurs en matière de comptabilité des océans et de l'importance mondiale que revêt l'économie océanique, et a noté qu'il importait de prévoir un financement suffisant pour cette activité ;

i) A approuvé la création d'un groupe de travail sur la comptabilité des entreprises et le SCEE et le plan d'action préliminaire, notant les avantages que présenteraient pour les secteurs public et privé l'harmonisation des approches du

SCEE et de la comptabilisation du capital naturel privé, l'échange des données et la gestion conjointe des ressources, et a reconnu l'importance de la participation tant des organismes statistiques nationaux que du secteur privé, ainsi que la nécessité d'un financement adéquat pour progresser suffisamment dans ce domaine ;

j) A accueilli avec satisfaction la mise à jour du cadre statistique pour la mesure de la viabilité du tourisme et, notant l'intérêt des pays pour ce travail, a approuvé le processus de finalisation du document, qui lui serait présenté après avoir été soumis pour examen au Comité, puis pour examen final au Comité des statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme.

## 52/109 Statistiques des migrations

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général<sup>14</sup> et remercié la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies en statistiques des migrations des travaux qu'ils ont entrepris pour renforcer la disponibilité et l'utilisation des données relatives aux migrations ;

b) A réaffirmé qu'il importait d'assurer la cohérence entre les données relatives respectivement aux flux migratoires et aux populations de migrants, de distinguer la migration internationale de la mobilité temporaire internationale, et de mettre en adéquation la définition des flux migratoires avec la mesure de la population résidente d'un pays, afin d'assurer la cohérence de la production des statistiques migratoires nationales, tout en cherchant à en faciliter la comparaison au niveau international ;

c) A noté avec satisfaction que le cadre conceptuel proposé était conforme aux tous derniers concepts et définitions convenus au niveau international, tels qu'exposés dans le rapport dont elle est saisie, notamment en ce qui concerne la population résidente, et a pris note du débat en cours sur les autres types de population dans l'Union européenne ;

d) A fait siens le cadre conceptuel général révisé et les concepts et définitions connexes relatifs aux migrations et à la mobilité internationales, qui seront au cœur de la prochaine révision des *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales* de 1998 ;

e) A souligné que des obstacles étaient à surmonter dans la mise en œuvre du cadre révisé et des définitions connexes, notamment des éventuels problèmes de comparabilité internationale des flux migratoires et d'évaluation de la mobilité internationale temporaire et des populations apatrides et déplacées, et, dans une certaine mesure, des problèmes de mise en œuvre dans les pays produisant des données relatives aux migrations internationales sur la base de registres administratifs ;

f) A demandé en conséquence à la Division des statistiques et au Groupe d'experts de tenir compte de ces problèmes dans les prochaines étapes de la révision des *Recommandations* de 1998, et en particulier :

i) de donner la priorité aux travaux sur les migrations internationales tout en précisant les composantes de la mobilité internationale temporaire qui seront prises en compte dans les recommandations révisées ;

---

<sup>14</sup> E/CN.3/2021/11.

- ii) de tenir compte des différents écosystèmes de données sur les migrations et des capacités de données correspondantes dans les pays ;
- (iii) de tenir compte de l'expérience pertinente des pays établissant des statistiques relatives aux migrations internationales sur la base des registres de la population ;
- g) A pris note du projet de programme de travail détaillé de la Division des statistiques et du Groupe d'experts, l'a approuvé sans réserve et s'est félicité de l'intérêt manifesté par plusieurs pays à contribuer à sa mise en œuvre avec l'appui des commissions et institutions régionales ;
- h) A déclaré qu'il fallait a) fournir des orientations sur l'intégration des données et sur la possibilité d'utiliser des sources de données non traditionnelles, en particulier pour mesurer la mobilité internationale temporaire, et b) renforcer les capacités et les ressources statistiques à l'appui des efforts des pays pour améliorer les données sur les migrations ;
- i) A salué les diverses initiatives prises au niveau régional pour améliorer la production, la diffusion et la gestion de données et de statistiques sur les migrations qui soient à la fois actuelles et comparables ;
- j) S'est félicitée à la perspective de la troisième édition en 2022 du Forum international sur les statistiques des migrations, organisée par la Division de statistique et la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui sera l'occasion de mettre en commun les meilleures pratiques et les données d'expérience nationales et internationales en matière de production et d'utilisation de statistiques utiles, de haute qualité et ventilées sur les migrations internationales, a noté le succès du deuxième Forum, accueilli par l'Égypte, et a engagé les organisateurs du troisième Forum à tirer parti de l'expérience acquise.

## 52/110 Développement des statistiques régionales

La Commission de statistique :

- a) A accueilli favorablement le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale<sup>15</sup> sur la coopération régionale et les principales réalisations en matière de développement statistique dans la région ;
- b) S'est félicitée du travail entrepris dans la région au cours des cinq années écoulées depuis le précédent rapport, notamment en ce qui concerne la coopération et la coordination des activités menées dans le domaine du renforcement des capacités statistiques régionales et l'harmonisation des priorités concernant les travaux statistiques dans la région avec les stratégies d'exploitation des données et les priorités en matière de statistiques régionales et nationales de l'ONU, en mettant l'accent sur la modernisation des statistiques officielles, l'utilisation de la technologie, des mégadonnées, des sources de données basées sur des registres et la mise en relation des informations géospatiales et statistiques ;
- c) A pris note de la mise en place du portail de données de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et des premiers éléments de fond qui y ont été publiés, ainsi que de l'intérêt manifesté par d'autres organisations régionales ou sous-régionales à l'égard du portail, qu'elles considèrent comme essentiel pour la

<sup>15</sup> E/CN.3/2021/12.

gestion et la diffusion des données, la mise au point d'outils de formation en ligne et l'amélioration des échanges de données par l'innovation ;

d) A pris note des travaux sur la coopération statistique interrégionale entre les divisions statistiques des commissions régionales de l'ONU, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des méthodes et la présentation des statistiques relatives aux progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable<sup>16</sup>.

## 52/111

### Gestion et modernisation des systèmes de statistique

La Commission de statistique :

a) A accueilli favorablement le rapport du Secrétaire général sur la gestion et la modernisation des systèmes de statistique<sup>17</sup>, et a félicité l'équipe de rédaction pour la réalisation de la quatrième édition du Manuel, désormais intitulé « Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux » ;

b) A approuvé le processus de révision et le travail du groupe consultatif, dont elle a remercié les membres pour le rôle précieux qu'ils ont joué par leurs conseils et leurs contributions à la rédaction du Manuel ;

c) A pris note des prochaines étapes du processus et a souligné qu'il faudrait publier dans les meilleurs délais le Manuel sur un support web facile à utiliser et comportant les caractéristiques proposées, y compris des fonctions de traduction automatique de haute qualité ;

d) A réaffirmé qu'il fallait publier l'aperçu général en version papier dans toutes les langues officielles de l'Organisation, proposé que d'autres chapitres et le glossaire soient également publiés en version imprimée et traduits dans toutes les langues officielles, et pris acte de l'intérêt manifesté par certains pays et organisations régionales à contribuer aux travaux de traduction ;

e) A approuvé les modalités proposées pour la mise à jour et la révision du Manuel, y compris les définitions des tâches et responsabilités du groupe consultatif, a suggéré des domaines d'intervention pour les mises à jour futures et a noté que certains pays avaient proposé de rejoindre le groupe consultatif et de contribuer ainsi à faire du Manuel un document de référence évolutif et constamment à jour, qui profite à l'ensemble du système statistique national ;

f) A réaffirmé que les conférences thématiques jouaient un rôle important à l'appui de l'élaboration du Manuel, en apportant des informations sur les différentes initiatives des pays, bonnes pratiques et difficultés rencontrées dans toutes les régions, et a demandé l'organisation, dès que possible, des conférences restantes qui avaient été reportées en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que la tenue de conférences thématiques tournantes à l'avenir.

## 52/112

### Mégadonnées

La Commission de statistique :

a) A accueilli favorablement le Rapport du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle<sup>18</sup> et le document de référence

---

<sup>16</sup> Voir résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>17</sup> E/CN.3/2021/13.

<sup>18</sup> E/CN.3/2021/14.



sur les équipes spéciales, et a pris note avec satisfaction du travail réalisé par les équipes spéciales, sous la forme notamment de manuels, de méthodes, de projets et de cours de formation ;

b) A instamment demandé au Groupe de travail mondial de continuer de renforcer l'architecture institutionnelle, la méthodologie et le cadre d'assurance qualité dans l'utilisation des mégadonnées, notamment en élaborant des manuels sur les mégadonnées et la science des données pour la statistique officielle, et de livrer des produits adaptés aux besoins des organismes statistiques nationaux, en mettant l'accent sur le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable<sup>19</sup> ;

c) A souscrit à la création d'une équipe spéciale sur l'acquisition de données mondiales sur le secteur privé, et a demandé que celle-ci conclue des accords constructifs avec les entreprises mondiales en vue du partage des données avec la communauté statistique mondiale ;

d) A appuyé l'utilisation de la Plateforme mondiale des Nations Unies et des centres régionaux pour les activités de formation et de projet, a demandé que les données, les projets et les ressources de formation soient mis à la disposition de tous les membres de la communauté statistique mondiale, a noté avec satisfaction que la sécurité des données détenues dans la Plateforme mondiale était assurée de façon plus transparente et a demandé que soit élaborée une politique de gouvernance des données ;

e) Tout en notant l'intérêt que certains pays avaient déjà manifesté, a engagé tous les États Membres à s'impliquer dans les activités de la Plateforme mondiale, et a particulièrement encouragé une plus grande participation des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, y compris dans les organes directeurs du Groupe de travail mondial ;

f) A approuvé, comme stratégie de soutien et de financement, le modèle communautaire qui, s'il est dûment complété par un modèle d'activité explicite identifiant clairement les engagements à prendre et les avantages à tirer par les participants, garantirait la viabilité à long terme de la Plateforme mondiale, a invité tous les membres de la communauté statistique mondiale à proposer des services de spécialistes en tant que contributions en nature, et a demandé aux partenaires internationaux du développement de soutenir en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement dans le financement de leurs projets liés à la Plateforme mondiale et aux centres régionaux ;

g) A demandé que soient respectés les principes de transparence et de responsabilité comptables si des contributions financières ou en nature sont apportées à la Plateforme mondiale, et appuyé la création d'un comité des finances doté d'une structure de gouvernance bien définie, chargé d'élaborer plus avant la stratégie de financement ;

h) A énergiquement appuyé la mise en œuvre rapide d'un programme mondial de formation et de certification dans le domaine de l'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle ;

i) A approuvé le changement de dénomination du Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui deviendrait le « Comité d'experts sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données en statistique officielle ».

---

<sup>19</sup> Voir résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

## 59/113. Classifications statistiques internationales

La Commission de statistique :

- a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Rapport du Groupe d'experts en classifications statistiques internationales, auquel il a exprimé sa reconnaissance pour le travail effectué<sup>20</sup> ;
- b) A approuvé la révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), révision 4, et de la Classification centrale des produits, version 2.1., et a approuvé les mandats des nouvelles équipes spéciales chargées de ces questions ;
- c) A réaffirmé qu'il importait de veiller à la concordance de la CITI avec la Classification statistique des activités économiques dans la Communauté européenne et d'autres classifications régionales, et a souligné qu'il fallait coordonner les révisions de ces classifications avec les mises à jour du Système de comptabilité nationale, des manuels de statistiques du commerce international et d'autres manuels statistiques, et maintenir les correspondances entre les classifications internationales ;
- d) A souligné que les classifications internationales étaient essentielles pour parvenir à une meilleure gouvernance et à de meilleures données et pour renforcer la fonction d'intendance des données des instituts nationaux de statistique ;
- e) A demandé des éclaircissements au sujet du processus de révision cyclique proposé pour la CITI et éventuellement d'autres classifications internationales, depuis la mise à jour de la structure de la CITI en 2022 jusqu'à la présentation du document final de la CITI en 2023, qui permettraient de mieux comprendre comment les pays devraient mettre en œuvre les changements prévus dans leurs programmes de travail ;
- f) A pris note du processus de révision engagé pour la Classification internationale type des professions (CITP)-08, et a encouragé l'harmonisation entre le futur cycle de révision de la CITI et cette révision de la CITP ;
- g) A pris note de l'intérêt, manifesté tant par des pays que par des organismes, à participer activement à la révision des classifications internationales, et a prié la Division des statistiques d'en assurer le suivi auprès d'eux ;
- h) S'est félicitée du projet de programme de travail du groupe d'experts, notamment des travaux sur les classifications des fonctions commerciales et des activités statistiques ;
- i) A encouragé la recherche d'approches novatrices de l'élaboration et de la mise à jour des classifications statistiques internationales, telles que l'utilisation de la modélisation des métadonnées et des technologies du Web sémantique, en vue de réduire le temps et les coûts associés aux processus d'examen et de révision cycliques ;
- j) A approuvé le nouveau mandat et les nouvelles fonctions opérationnelles du Groupe d'experts, tels que proposés par celui-ci, ainsi que le changement de son nom en « Comité d'experts de l'ONU en classifications statistiques internationales ».

---

<sup>20</sup> E/CN.3/2021/15.

## 52/114 Enquêtes auprès des ménages

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages, auquel il a exprimé ses remerciements pour les activités entreprises<sup>21</sup> ;

b) A approuvé le mandat révisé du Groupe de travail<sup>22</sup> et a salué les efforts déployés par celui-ci pour mettre davantage l'accent sur les priorités nationales et accueillir des représentants des instituts nationaux de statistique en tant que membres à part entière, a souligné que les travaux du Groupe devraient être induits par la demande et axés sur les priorités des pays, et a pris note de l'intérêt manifesté par plusieurs pays à rejoindre le Groupe ;

c) A souligné que les enquêtes auprès des ménages étaient importantes à l'appui de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>23</sup>, notamment parce qu'elles permettaient d'améliorer la qualité des données relatives aux personnes vulnérables ;

d) S'est félicitée de l'appui prêté à bref délai par le Groupe de travail aux pays afin de les aider à surmonter les obstacles créés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour les programmes nationaux d'enquêtes sur les ménages, notamment en partageant des solutions méthodologiques innovantes, et a souligné qu'il fallait continuer de s'attaquer à ces problèmes ;

e) A souligné que la coordination du programme d'enquête sur les ménages était nécessaire aussi bien dans chaque pays qu'aux niveaux régional et mondial, a remercié le Groupe de travail de son action dans ce domaine et lui a demandé de redoubler d'effort ;

f) A accueilli favorablement le plan annoté du document sur le positionnement des enquêtes auprès des ménages pour la prochaine décennie, s'est félicitée des vastes consultations menées auprès des instituts nationaux de statistique et d'autres partenaires clés, a souligné que les enquêtes auprès des ménages devaient être considérées comme une partie intégrante de tout un écosystème de données et en relation avec d'autres sources de données, et a demandé au Groupe de travail de poursuivre l'élaboration du document, en tenant compte des contributions issues des consultations ;

g) A énergiquement appuyé le renforcement du rôle du Groupe de travail, réalisé selon les principes de son futur programme de travail exposés dans la section V du rapport et en étroite collaboration avec d'autres partenaires, notamment les commissions régionales ;

h) A demandé au Groupe de travail de répondre au besoin de renforcement des capacités méthodologiques, notamment pour adopter des approches novatrices, d'encourager l'essai de nouvelles méthodes et de promouvoir la mise en commun des données d'expérience nationales aux fins du partage des connaissances entre pairs, en étroite collaboration avec d'autres partenaires, notamment les commissions et institutions régionales.

---

<sup>21</sup> E/CN.3/2021/16.

<sup>22</sup> Ibid., annexe I.

<sup>23</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

## 52/115

### Présentation et diffusion des données et métadonnées

La Commission de statistique :

a) A accueilli favorablement le rapport du Secrétaire général sur la présentation et la diffusion des données et des métadonnées<sup>24</sup>, s'est dite consciente de l'importance de la diffusion des données et des métadonnées, et a remercié la Division des statistiques de ses travaux dans ce domaine ;

b) A adopté la stratégie et les orientations aux fins de la mise en place du nouveau portail UNdata qui doit servir de portail d'accès principal à des données statistiques faisant autorité et aux métadonnées correspondantes produites par les entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales participantes, conformément aux priorités des pays ainsi qu'à la Stratégie du Secrétaire général pour l'exploitation des données par tout le monde, partout et au Plan d'action à l'échelle du système pour l'innovation dans le domaine des données et des statistiques des Nations Unies élaboré par le Comité des statisticiens en chef du système des Nations Unies<sup>25</sup> ;

c) A convenu qu'il fallait mettre en œuvre une gouvernance des données fondée sur une architecture fédérée qui permette d'assurer l'intégration cohérente des données de statistique officielle de sources nationale et internationale, ainsi que la coordination efficace des multiples moyens de diffusion ;

d) A demandé que le nouveau portail UNdata soit fondé sur des normes d'interopérabilité pour l'échange automatisé de données et de métadonnées, en particulier dans le cadre de l'Échange de données et de métadonnées statistiques, et qu'il permette l'utilisation d'outils modernes de validation, d'analyse et de visualisation des données, et réponde à des considérations d'efficacité et de rentabilité ;

e) A souligné qu'il fallait bien définir le champ d'application et cibler les utilisateurs du nouveau portail UNdata, en donnant la priorité aux besoins des utilisateurs nationaux, veiller à ce que les métadonnées adéquates soient fournies avec les données, et utiliser autant que possible les données nationales officielles conformément aux lignes directrices sur les flux de données relatives aux objectifs de développement durable élaborées par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, tout en tirant parti des capacités des plateformes de données nationales ;

f) A souligné que les organismes internationaux, les pays et toutes les entités partenaires participantes devaient constamment investir, notamment dans la formation et le renforcement des capacités d'utilisation des technologies numériques modernes, y compris pour la sécurité informatique, en vue d'assurer la pérennité du portail ;

g) A approuvé la création d'un mécanisme d'experts interinstitutions chargé de toutes les étapes du développement et de la mise en service de la nouvelle base de données de référence des Nations Unies, et de l'examen et de la mise à jour périodique de ses données et métadonnées, a approuvé le mandat proposé du mécanisme<sup>26</sup>, et s'est félicitée de l'intérêt manifesté par des pays et des organismes internationaux à soutenir les travaux du nouveau mécanisme.

---

<sup>24</sup> E/CN.3/2021/17.

<sup>25</sup> CEB/2020/1/Add.1.

<sup>26</sup> E/CN.3/2021/17, annexe.

## 52/116

### Programme de travail de la Division de statistique

La Commission de statistique :

a) A pris note du rapport concernant le programme de travail de la Division de statistique présenté oralement par le Directeur de la Division, y compris les activités, plans et priorités actuels, ainsi que de la mise à jour consacrée à la situation générale du budget et des liquidités de l'Organisation et à ses éventuelles conséquences pour le programme de travail ;

b) A pris note des difficultés découlant de la crise des liquidités en cours et des efforts entrepris pour en atténuer l'impact et, à cet égard, a demandé que tous les postes vacants – en particulier les postes de haut niveau – soient pourvus dans les meilleurs délais, a souligné qu'il était important de pourvoir ces postes pour l'exécution du programme de travail assigné à la Division à l'appui des trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) et afin de disposer de l'encadrement supérieur nécessaire pour susciter la participation efficace des États Membres et du système des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national, et, à cet égard, s'est félicitée de l'engagement pris par le Secrétaire général, dans le cadre de la Stratégie pour l'exploitation des données, de renforcer la base de ressources humaines de l'Organisation des Nations Unies pour faire de celle-ci une organisation qui accorde une place centrale aux données ;

c) A prié le Bureau d'examiner attentivement les modalités de la présente session virtuelle (par exemple, les manifestations parallèles, les déclarations écrites) qui ont bien fonctionné et qui pourraient être utilisées lors de sessions futures et, à cet égard, a invité le Bureau à lancer un processus d'examen transparent et participatif de son mandat, vieux de 50 ans, et à élaborer des propositions éventuelles sur la manière dont celui-ci pourrait être mis à jour et modernisé ;

d) A chargé le Bureau, conformément au paragraphe f) de sa décision 51/125 et au paragraphe 64 du rapport du Bureau sur les méthodes de travail<sup>27</sup>, d'engager un processus d'examen par les Amis de la présidence dans le domaine des statistiques sociales et démographiques, semblable à l'examen des statistiques économiques par les Amis de la présidence pour la période 2019-2021.

## 52/117

### Questions soumises pour information

La Commission statistique a pris note des rapports suivants :

Rapport du Comité de coordination des activités de statistique<sup>28</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques démographiques<sup>29</sup>

Rapport de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de la culture<sup>30</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les statistiques des changements climatiques<sup>31</sup>

<sup>27</sup> E/CN.3/2020/27

<sup>28</sup> E/CN.3/2021/6.

<sup>29</sup> E/CN.3/2021/18.

<sup>30</sup> E/CN.3/2021/19.

<sup>31</sup> E/CN.3/2021/20.

Rapport du groupe restreint du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes<sup>32</sup>

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale<sup>33</sup>

Rapport des organisations qui parrainent l'Échange de données et de métadonnées statistiques<sup>34</sup>

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques<sup>35</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui concernent les travaux de la Commission de statistique<sup>36</sup>

Rapport du Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité<sup>37</sup>

Rapport du Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale<sup>38</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la Journée mondiale de la statistique<sup>39</sup>

---

<sup>32</sup> E/CN.3/2021/21.

<sup>33</sup> E/CN.3/2021/22.

<sup>34</sup> E/CN.3/2021/23.

<sup>35</sup> E/CN.3/2021/24.

<sup>36</sup> E/CN.3/2021/25.

<sup>37</sup> E/CN.3/2021/26.

<sup>38</sup> E/CN.3/2021/27.

<sup>39</sup> E/CN.3/2021/28.

## Chapitre II

### **Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission.**

1. Le 10 mars, la Commission a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document [E/CN.3/2021/L.2](#), et les dates de la cinquante-troisième session, selon la procédure d'approbation tacite prévue par la décision 2021/213 du Conseil, et chargé le Bureau d'en rationaliser la structure et d'y mettre la dernière main. Elle a également décidé de recommander au Conseil de l'approuver (voir chap. I, sect. A).
2. La Commission était saisie des documents ci-après, qui ont été présentés par une représentante du Bureau du Directeur de la Division de statistique :
  - a) Note du Secrétariat sur le projet d'ordre du jour provisoire et la documentation de la cinquante-troisième session de la Commission ([E/CN.3/2021/L.2](#)) ;
  - b) Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission de statistique pour 2021-2025 ([E/CN.3/2021/29](#)).
3. À la même séance, selon la même procédure d'approbation tacite, la Commission a décidé de recommander au Conseil de tenir sa cinquante-troisième session du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2022.
4. À la même séance également, la Commission a approuvé selon la même procédure d'approbation tacite son projet de programme de travail pluriannuel pour la période 2020-2025 ([E/CN.3/2021/29](#)).

## **Chapitre III**

### **Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session**

Le 10 mars, la Commission a adopté, selon la procédure d'approbation tacite prévue par la décision 2021/213 du Conseil, le projet de rapport sur les travaux de sa cinquante-deuxième session, y compris les projets de décision qui y figuraient, tels que révisés oralement, et chargé le Rapporteur d'en rationaliser la structure et d'y mettre la dernière main.



## Chapitre IV

### Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. En application de la décision 2021/213 du Conseil économique et social, et compte tenu des conditions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui ont des répercussions sur les modalités de travail et les solutions technologiques et procédurales disponibles pendant la période de transition, la Commission de statistique n'a pas tenu de réunions formelles à sa cinquante-deuxième session. Elle a tenu quatre réunions informelles virtuelles, avec interprétation simultanée à distance, du 1<sup>er</sup> au 3 mars et le 5 mars 2021, conformément à la décision 2021/213 du Conseil.

2. La Commission a mené les travaux de sa cinquante-deuxième session par correspondance et au moyen de consultations et a examiné les propositions selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil.

#### B. États de présence

3. Les représentantes et représentants des 24 États membres de la Commission ont assisté aux réunions informelles virtuelles de la cinquante-deuxième session. Y ont également assisté des observatrices et observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, ainsi que des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et des observatrices et observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations.

#### C. Élection du Bureau

4. La Commission a élu par acclamation le Bureau ci-après selon la procédure d'approbation tacite, conformément à la décision 2021/213 du Conseil :

*Présidence :*

Kawasaki Shigeru (Japon)

*Vice-Présidence :*

Gabriella Vukovich (Hongrie)

Julio Alfonso Santaella Castell (Mexique)

Anil Arora (Canada)

*Rapporteur :*

Osman Sankoh (Sierra Leone)

#### D. Ordre du jour et organisation des travaux

5. La Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [E/CN.3/2021/1](#), selon la procédure d'approbation tacite prévue par la décision 2021/213 du Conseil, et qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

3. Questions soumises pour examen et décision :
  - a) Données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - b) Coordination des programmes statistiques ;
  - c) Statistiques économiques ;
  - d) Comptabilité nationale ;
  - e) Statistiques des entreprises et du commerce ;
  - f) Comptabilité économique et environnementale ;
  - g) Statistiques des migrations ;
  - h) Développement des statistiques régionales ;
  - i) Gestion et modernisation des systèmes de statistique ;
  - j) Mégadonnées ;
  - k) Classifications statistiques internationales ;
  - l) Enquêtes auprès des ménages ;
  - m) Présentation et diffusion des données et métadonnées.
4. Questions soumises pour information :
  - a) Statistiques démographiques ;
  - b) Statistiques de la culture ;
  - c) Statistiques des changements climatiques ;
  - d) Statistiques relatives aux catastrophes ;
  - e) Programme de comparaison internationale ;
  - f) Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et métadonnées ;
  - g) Renforcement des capacités statistiques ;
  - h) Suite donnée aux décisions de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ;
  - i) Cadres nationaux d'assurance de la qualité ;
  - j) Intégration de l'information statistique et géospatiale ;
  - k) Journée mondiale de la statistique.
5. Questions relatives au programme (Division de statistique).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la cinquante-troisième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-deuxième session
6. La Commission a également approuvé le programme de travail provisoire et le projet de calendrier de la session (E/CN.3/2021/L.1), selon la procédure d'approbation tacite prévue dans la décision 2021/213 du Conseil.
7. La Commission a également adopté une décision selon la procédure d'approbation tacite prévue dans la décision 2021/213 du Conseil, par laquelle elle a

invité les organisations intergouvernementales ci-après à participer en qualité d'observatrices à sa cinquante-deuxième session : l'Institut arabe de formation et de recherche en statistique ; Union du Maghreb arabe ; Banque des règlements internationaux ; Marché commun de l'Afrique orientale et australe ; Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est ; Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; Commission économique eurasienne ; l'Association européenne de libre-échange.

## **E. Documentation**

8. Les documents dont la Commission était saisie à sa cinquante-deuxième session peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/statcom/52nd-session/documents>.

---